

## **Table-ronde sur les nouveaux quartiers de Port-au-Prince, sept ans après le séisme du 12 janvier 2010**

Tout de suite après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, à Port-au-Prince et dans d'autres villes avoisinantes, des populations se sont déplacées pour s'établir sur des espaces tels que le terrain de Golf de Pétiion-Ville, à Canaan, à Caradeux, à Delmas 33, au Champ-de-Mars, sur la Place Sainte-Anne, entre autres. On comptait 1300 camps à Port-au-Prince; environ un an après, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le nombre de camps s'est réduit à 1100. Un million trois cent mille personnes vivaient dans ces camps, soit 300 000 familles. Cependant, beaucoup de personnes ayant pris refuge dans des camps ont été victimes d'expulsion forcée soit 29% de la population.

Parmi les personnes qui vivaient dans les camps 159 749 n'étaient pas propriétaires des maisons dans lesquelles elles vivaient avant le séisme. Elles étaient là dans les camps, décapitalisées par le séisme, ne disposant pas de moyens pour louer un nouveau logement. 188383 maisons ont été soit effondrées, soit gravement endommagées. Alors, même si elles disposaient de ressources, elles ne trouveraient pas nécessairement un logement à louer. C'est pour faire face à ce phénomène que pendant la période d'urgence 97692 tentes et 1.018919 bâches ont été distribuées. Avant le 31 décembre 2010, plus de 31650 T-shelters ont été construits. Les ONG humanitaires avaient reçu 100 millions de dollars (devise américaine) pour construire des T-Shelter dont le prix de l'unité a été fixé à 2500 dollars (US). Tandis qu'on dépensait des devises pour construire ces logements dont la durée de vie était fixée à 3 ans, entre 54000 et 64000 maisons seraient habitables si elles étaient réparées.

Après l'élection de Joseph Michel Martelly, en 2011, l'accent a été mis sur la relocalisation de la population entassée dans des camps de fortune. Pour ce, le gouvernement mit sur pied de concert avec quatre agences des Nations-Unies dont l'OIM, l'UNOPS, le BIT et le PNUD un projet dénommé 16/6, le 30 septembre 2011. L'objectif global de ce projet consistait à « réhabiliter 16 quartiers afin d'améliorer les conditions de vie à travers la participation communautaire », Ce projet a été financé par le Fonds de reconstruction d'Haïti et le gouvernement canadien. Ce projet a été perçu par le Programme des Nations-Unies pour le Développement en Haïti (PNUD) comme une «solution intégrée qui inclut la fermeture de six camps, la relocalisation et l'amélioration de la qualité de vie des personnes déplacées tout en répondant aux besoins urgents en matière d'infrastructures physiques et aux problèmes sociaux des communautés sélectionnées »

Le 15 juin 2011, le président Martelly lança le projet 400 pour cent, c'est-à-dire un projet de construction de 400 logements sociaux en 100 jours. Chaque unité de logement devait coûter 11000 dollars (devise américaine). Ainsi, le 27 février 2012, le président de la République a remis symboliquement 50 clés à 50 familles dans le cadre de l'inauguration officielle du programme. Les familles bénéficiaires de ces nouveaux logements doivent payer 2500 gourdes jusqu'au moment où elles deviendront propriétaires. Mais malheureusement ces familles sont parquées dans un endroit où il n'y a pas d'opportunités d'emplois. Ce sont de petits logements construits sur 35 mètres carrés de superficie. Ils ne peuvent pas héberger des familles nombreuses.

Outre le projet 400%, le gouvernement de la République entreprit la construction d'un nouveau projet de logement à Morne à Cabris qui devrait être financé par le Fonds Petro-Caribe pour un montant de 49 millions de dollars. Trois mille logements locatifs devaient être construits pour accueillir des familles de toutes catégories notamment celles qui ont été victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Le 16 mai 2013, le président Martelly remit des clés à des familles à grand renfort de couverture médiatique. Plus de 200 familles se sont déjà installées dans ce milieu désertique caractérisé par la violence des bandits qui emportent des toilettes, plusieurs dizaines de serrures de portes et fenêtres, des étriers, des ampoules, des prises de fil électrique. Il a été prévu de construire un mini parc industriel dans le but de générer des emplois pour la main-d'œuvre installée. Mais, ce parc n'est pas encore prêt.

Non loin du projet de logements à Morne à Cabris, se trouve un autre site qui a accueilli des milliers de familles après le séisme : Corail Cesse-Lesse. Officiellement aménagé par le gouvernement de René Préval de concert avec des organismes de coopération et des ONG, ce site fut le premier geste officiel du gouvernement d'alors pour abriter provisoirement des familles sinistrées. Elles devaient y rester trois ans. Corail-Cesselesse, construit à côté de Canaan, un grand bidonville érigé par des squatteurs sur un espace de 11 kilomètres carrés, fut une terre aride, rocailleuse appartenant à une grande firme haïtienne dénommée NABATEC S.A qui voulait y développer une zone économique intégrée appelée Habitat Haïti 2020<sup>1</sup>. Le gouvernement haïtien dépensa jusqu'à 64 millions de dollars (US) pour dédommager les propriétaires des terrains qui menacèrent de poursuivre le gouvernement et les agences humanitaires<sup>2</sup>. Alice Corbet parle d'un camp dans le désert qui a été créé sur demande de l'armée américaine, en dépit « des réticences du gouvernement haïtien et de maintes ONG qui s'interrogeaient sur la pertinence d'installer un camp à cet endroit »<sup>3</sup>

Sept ans après le tremblement de terre, la situation des populations relocalisées s'est détériorée. Le gouvernement ne dispose pas des moyens de sa politique en termes de conception et d'application de politiques publiques de réinsertion sociale des populations victimes. Les humanitaires, pour la majorité, ont levé l'ancre. Le départ des ONG a été perçu comme un moment pour les victimes du séisme de raconter leur souffrance<sup>4</sup>. Rappelons qu'un milliard et demie de dollars (US) ont été dépensés pour financer l'humanitaire de 2008 à janvier 2014 année au cours de laquelle un appel de 169 millions de dollars a été lancé pour répondre aux besoins. Quelle est la situation des populations déplacées et/ou relocalisées dans des camps ou de nouveaux quartiers, sept ans après le séisme? Le département de Maitrise en sciences de développement de la Faculté d'Ethnologie (Université d'État d'Haïti), organise une journée de Table-ronde sur les conditions

---

<sup>1</sup> Alterpresse (2013). Haïti-Reconstruction : « des centaines de millions pour un immense bidonville » in <http://www.alterpresse.org/spip.php?article14748#.WGBgKlPhDIU> site consulté le 25 décembre 2013

<sup>2</sup> Alterpresse, Idem

<sup>3</sup> Corbet Alice (2014) « Dynamique d'encampement : comparaison entre un camp formel et un camp informel en Haïti » in <http://conflits.revues.org/18857> site consulté le 25 décembre 2015

<sup>4</sup> Expression utilisée par André Corten à l'occasion de la table ronde organisée à l'Hôtel La PLAZA sur le retrait des ONG après le séisme en Haïti. Cette expression a été reprise par Alterpresse (2014) : Haïti-Séisme : le retrait des ONG, un porte ouverte pour mieux parler des souffrances »

de vie dans les camps ou les nouveaux quartiers à Port-au-Prince après le tremblement de terre du 12 janvier.

Date de la Table Ronde : 12 janvier 2017

Lieu : Camp Caradeux (Delmas)

Heure : de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi

## Thèmes proposés pour la table-ronde

### **Thème 1. Présence de l'État, les ONG et des associations dans les nouveaux quartiers**

Comment se manifeste la présence de l'État dans les nouveaux quartiers? Y a-t-il des actions posées par les ONG dans ces espaces? Quelles sont ces actions? Est-ce que les citoyens se regroupent en associations? Quels sont les rapports de ces associations avec l'État et les ONG?. Ce sont, entre autres, des questions à débattre au cours de ce premier panel.

Les intervenants sont priés de nous faire parvenir le résumé de leur présentation

### **Thème 2. Stratégies de survie dans les nouveaux quartiers.**

Les habitants des nouveaux quartiers notamment ceux de Lumane Casimir, de Zoranje, de Caradeux et de Corail peinent pour accéder à l'eau, à la nourriture, payer le logement (les logements construits par l'État), le transport, les scolarités des enfants, acheter des médicaments (prescrits ou non). Ils sont comme abandonnés à leur sort. L'objectif de ce panel est de savoir comment les populations se débrouillent pour survivre. Quelles sont les stratégies mises en place pour accéder aux services sociaux de base? Comment vivent-ils au quotidien? Ce sont les principales questions qui structurent ce panel.

Intervention :

Trois à quatre interventions seront faites au cours de ce panel

### **Thème 3. Retrait de l'humanitaire et souffrance sociale**

Beaucoup d'ONG humanitaires ont plié bagage, laissant la population dans le désarroi face à un État incapable d'assumer ses responsabilités vis-à-vis des populations marginalisées. Chaque jour, des jeunes, des pères et mères de familles font l'expérience de la lutte pour la survie dans un environnement social agressif en termes d'inégalités sociales. Après avoir été gâtées par les ONG au cours de la période d'urgence, les populations des camps ont fait l'objet d'un sevrage-abandon tandis que se creuse le fossé entre les élites économiques et les pauvres. Ce panel est l'occasion d'accorder la parole aux membres des communautés pour nous parler de leur expérience de ce

qu'ils sont en train de vivre au quotidien. Un des objectifs de ce panel est de nous informer sur la résilience des populations par rapport au départ des ONG humanitaires à partir du 12 janvier 2010.